

CONTRAT DE RÉSERVATION 2026 DOMAINE SAINT-MAURICE

Pour réserver, retournez-nous ce formulaire rempli, signé et accompagné de l'acompte. Possibilité de réserver en ligne www.camping-montpellier-plage.com

COORDONNÉES CONTACT DETAILS

N° CLIENT CUSTOMER NUMBER NOM NAME PRÉNOM FIRST NAME
ADRESSE ADDRESS
CODE POSTALE POST CODE VILLE TOWN
PAYS COUNTRY TÉLÉPHONE FIXE PHONE PORTABLE MOBIL PHONE
E-MAIL
VÉHICULE : IMMATRICULATION NUMBER PLATE MARQUE MARK COULEUR COLOR

IDENTITÉ DES OCCUPANTS IDENTIFY OF OCCUPANTS

Si les personnes ne correspondent pas à cette liste, la location sera annulée, sauf accord de la direction. Un représentant légal est OBLIGATOIRE par emplacement.
If the persons do not correspond to this list, the booking will be canceled, except agreement of the direction. A legal representative is required for each site

NOM NAME	PRÉNOM FIRST NAME	NÉ(E) LE DATE OF BIRTH

VOTRE SÉJOUR YOUR STAY

DATE D'ARRIVÉE ARRIVAL/...../ 2025

DATE DES DÉPART DEPARTURE/...../ 2025



MOBIL-HOME :
BÉBÉS INCLUS DANS LE NOMBRE MAX. DE PERS.

- ☐ Loggia NEW 2025 - 3 ch. - (CLIM+TV)
- ☐ Loggia NEW 2025 - 2 ch. - (CLIM+TV)
- ☐ Cahita Riviera - 3 ch. - (CLIM+TV)
- ☐ 1 chambre «standard» - 2 pers. max
- ☐ 1 chambre «confort» (CLIM+TV) - 2 pers. max - **Nouveauté 2023**
- ☐ 2 chambres «standard» - 4 pers. max
- ☐ 2 chambres «confort» (CLIM+TV) - 4 pers. max
- ☐ 3 chambres «standard» - 6 pers. max
- ☐ 3 chambres «confort» (CLIM+TV) - 6 pers. max
- SUPPLÉMENTS**
- ☐ KIT DRAPS JETABLES LIT DOUBLE 9€ : qté ... / lit SIMPLE 6€ : qté ...
- ☐ CHAISE BÉBÉ (2€/nuît, 10€/semaine)
- ☐ LIT BÉBÉ (3€/nuît, 15€/semaine)
- ☐ TV (location uniquement pour les standard : 8€/nuît, 40€/semaine, 70€/2 sem)
- ☐ PLANCHA (6€/JOUR, 30€/SEMAINE) ☐ MÉNAGE (80€)



EMPLACEMENTS PITCH :
BÉBÉS INCLUS DANS LE NOMBRE MAX. DE PERS.

- ☐ TENTE TENT
- ☐ CARAVANE -N° IMMAT. NUMBER PLATE :
- ☐ CAMPING -CAR -N° IMMAT. NUMBER PLATE :
- ☐ ÉLECTRICITÉ 10 A
Adaptateur aux normes européennes nécessaire

SUPPLÉMENTS

- ☐ ANIMAL (1/PLACE, ENTRE 1,50€ ET 3€/JOUR SELON PÉRIODE)
NOM : RACE : N° PUCE :
- ☐ RÉFRIGÉRATE (AVRIL À JUIN, SEPT : 5€/NUIT / JUILLET-AOÛT : 10€/NUIT, 50€/SEMAINE, 75€/2SEM.) + CAUTION DE 50€
- ☐ PLANCHA (6€/JOUR, 30€/SEMAINE) + CAUTION DE 100€

SOUHAI(T)S PARTICULIER(S) SPECIAL WISH:

Sous réserve d'acceptation Le n° de place est défini selon les exigences de notre planning et peut changer à tout moment. Subject to acceptance

ACOMPTÉ / VALIDATION DEPOSIT/VALIDATION RESERVATION

Garantie annulation / interruption : 4 % du prix du séjour ☐ Je souscris à la garantie annulation ☐ Je ne souscris pas à la garantie annulation.

LA NON SOUSCRIPTION IMPLIQUE LE REFUS DE TOUTE DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION /INTERRUPTION DE SÉJOUR ET CE, MÊME EN CAS DE FORCE MAJEURE.

Acompte = 30% du montant du séjour + garantie annulation selon votre choix + frais de réservation selon la période.

Frais de réservation emplacement et mobil home : 30 €

Paiement par : ☐ CHÈQUE A L'ORDRE DE SA DOMAINE DE SAINT-MAURICE ☐ CHÈQUES VACANCES ANCV ☐ CARTE BANCAIRE : par téléphone une fois votre contrat reçu.

En signant ce contrat, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et en être parfaitement d'accord.

"BON POUR ACCORD " FAIT LE /..... /2026 À SIGNATURE :

CONDITIONS DE RÉSERVATION

BOOKING CONDITIONS



Généralités

Toute réservation est nominative et deviendra effective qu'avec notre accord, après réception de votre contrat de réservation rempli et signé, accompagné de votre acompte. Un accusé de réception vous sera délivré. Le solde de votre séjour et la taxe de séjour sont à régler à l'arrivée. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19h00 afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires

à votre arrivée sur le site. En cas de retard et en l'absence de message écrit, la réservation deviendra caduque 24h après la date prévue de l'arrivée. Pour des raisons de sécurité, la capacité d'accueil est limitée à un maximum de 2, 4 ou 6 personnes selon le type d'hébergement, bébé inclus. Le client doit avoir une assurance responsabilité civile. Un représentant légal est obligatoire par emplacement. Les mineurs non accompagnés de leur tuteur légal devront fournir une décharge des parents, la copie des cartes d'identité et de son assurance responsabilité civile ou scolaire, sans quoi ils ne seront pas admis dans le camping.

Emplacements

Arrivée à partir de midi, départ avant midi. Toute parcelle non libérée à midi ou rendue sale entraînera un supplément. Les hébergements doivent être conformes aux normes et textes réglementaires qui les régissent et notamment la norme NFS 56-200. Seul un animal domestique sera accepté sur l'emplacement, il devra impérativement être déclaré, son carnet de vaccinations à jour devra être présenté ainsi que son attestation de puce électronique ou de tatouage et les maîtres devront régler le tarif en vigueur. Il devra obligatoirement être tenu en laisse et ses excréments ramassés. Ils ne doivent pas être laissés enfreints ou seuls en l'absence de leur maître qui est civilement responsable. L'accès aux sanitaires, à la piscine et au pôle animation est interdit aux animaux. En application de la loi 99-5 du 6 janvier 1999, les chiens de première et seconde catégorie sont interdits dans l'enceinte du camping.

Locations

Arrivée à partir de 16h00, départ avant 10h30. Une caution de 300 €uros en CB, espèces ou ANCv sera demandée pour garantir la casse ou la dégradation du matériel ainsi que pour la propreté des lieux (ménage fait par le client). **ATTENTION** les cautions en chèques bancaires sont refusées. Chaque location contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie à l'exception des draps et du linge. Le locataire est tenu de contrôler l'inventaire à son arrivée et de signaler toute anomalie le jour même. L'ensemble du matériel figurant à l'inventaire devra être remis à la place qu'il occupait lors de l'entrée dans les lieux. Toute réparation rendue nécessaire par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location sera déduite de la caution. A son départ, le locataire s'engage à rendre la location aussi propre qu'il l'a trouvée à son arrivée. En cas contraire, 70 €uros seront encaissés sur la caution. Les départs se font entre 8h00 et 10h30, passé ce délai, une journée supplémentaire vous sera facturée. Les cautions sont rendues après vérification d'un technicien. En cas de départ avancé, il devra se faire avant 18h30 pour pouvoir effectuer un état des lieux pour la restitution de la caution.

Tous les animaux sont interdits dans les mobil homes. Il est strictement interdit d'avoir une tente ou une voiture supplémentaire.

Annulation ou interruption d'un séjour

Le Camping Montpellier Plage vous propose une garantie annulation et interruption facultative dans votre contrat de location. Sous conditions, nous nous engageons à rembourser tout ou une partie du séjour aux seuls clients y ayant souscrit et répondant aux conditions. En cas d'annulation, avertir le Camping Montpellier Plage de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ, par courrier ou par mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales, fournir dans les 48 heures tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs. **Aucun remboursement** d'un séjour annulé en totalité ou partiellement ne sera effectué aux clients n'ayant pas souscrits à la garantie annulation/interruption.

Visiteurs

Tous les visiteurs doivent être signalés à l'accueil avant leur arrivée. Ils doivent se présenter à l'accueil, déposer une pièce d'identité et régler le tarif en vigueur. Ils sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent et doivent respecter le règlement du camping. Leur véhicule devra stationner dans l'avenue. Le nombre de visiteurs dépendra du nombre de personnes sur l'emplacement / le mobil home et ne devra être supérieur à 8. En août, aucune visite après 19h ne sera acceptée. L'accès à la piscine leur est interdit. Un bracelet leur sera posé et récupéré à la sortie, contre une pièce d'identité. Ils devront payer le tarif en vigueur.

Extrait du règlement intérieur

Le règlement intérieur du camping est affiché à l'accueil. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur, la direction se réserve le droit d'expulser, sans préavis. L'accès au camping en voiture se fait par lecture de plaques d'immatriculation de 5h00 à minuit. De ce fait, la circulation est strictement interdite aux véhicules et cyclomoteurs de minuit à 5h00 du matin. Durant ces horaires, les véhicules devront être stationnés sur le parking à l'entrée, dans la limite des places disponibles. La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10km/h. Le port d'un bracelet est obligatoire au poignet afin de contrôler et de limiter les accès à toute personne extérieure et également pour optimiser la sécurité de tous. Il sera posé à chaque poignet lors de votre arrivée et devra être restitué au départ. Les feux au sol, barbecues, feux d'artifice et pétards sont strictement interdits dans l'enceinte du camping (consignes pompiers). Il est strictement interdit de se servir des lances à incendie pour tout autre usage que celui pour lequel elles sont destinées. Toute personne utilisant les extincteurs à des fins hors incendie devra en effectuer le remboursement. Silence total entre minuit et 07h00. Accès piscine : Bracelet obligatoire, maillot de bain pour les dames et demoiselles, slip de bain pour les messieurs et jeunes hommes, couches de bain pour les bébés sont obligatoires. Caleçons interdits. En aucun cas, le camping ne pourra être tenu responsable des pertes, vols d'objets, blessures, incendie, intempéries ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour.

En cas de litige et après avoir saisi le service «client» du camping, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions des articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, lorsque la réservation est effectuée à distance (par internet, téléphone, ou par tout autre moyen de communication à distance), le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la date de conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus par la loi. Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier sa décision au Camping au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par lettre recommandée ou courrier électronique), ou via le formulaire de rétractation annexé au présent contrat.

En cas de rétractation dans le délai légal, le Camping remboursera au Client l'intégralité des sommes versées, y compris les arrhes ou tout paiement déjà effectué, au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception de la décision de rétractation du Client. Le remboursement sera effectué selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la transaction initiale, sauf accord contraire express.

Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé si la prestation d'hébergement doit être fournie à une date ou selon une périodicité déterminée et que le séjour commence avant la fin du délai de rétractation, sous réserve de l'accord exprès du Client pour commencer l'exécution de la prestation. Dans ce cas, le Client reconnaît perdre son droit de rétractation.

Médiateur à la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation (articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants), le consommateur a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par SA DOMAINE DE SAINT MAURICE.

Le médiateur de la consommation désigné est : Société Médiation Professionnelle, n° de sired 81438535700011 24 RUE ALBERT DE MUN 33000 BORDEAUX FRANCE

saisine@mediateur-consommation-smp.fr
https://www.mediateur-consommation-smp.fr/convention/fnhpa/
En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site internet du médiateur ou par courrier postal. SA DOMAINE DE SAINT-MAURICE atteste être affilié au dispositif de médiation de la consommation ci-dessus, conformément à l'attestation d'affiliation sur notre site internet.



Booking

All bookings are nominative and will become effective with our agreement, after receipt of your booking contract completed and signed, accompanied by your deposit. An acknowledgment of receipt will be issued. The balance of your stay and the tourist tax are to be paid upon arrival. Any late arrival must be signalled before 7p.m so that we can make the necessary arrangements for your arrival at the campsite.

In case of delay and in the absence of written message, the reservation will be cancelled 24 hours after the scheduled date of arrival. For security reasons, the capacity is limited to a maximum of 2, 4 or 6 people depending on the type of accommodation, babies included. The customer must have civil liability insurance. A legal representative is required by law. Minors not accompanied by their legal guardian will have to provide a parental discharge and photocopy of identity cards, otherwise they will not be allowed in the campsite.

Camping pitches

Arrivals from midday, departures until midday. Pitches that are not vacated at midday or left dirty will lead to a surcharge. Accommodations must be in compliance with the applicable standards and rules, particularly the NFS 56-200. One pet is allowed per pitch. It must be registered at the reception, with an up-to-date vaccination booklet as well as a certificate of tattoo or chip and their owners will have to pay the current rate. Pets must be kept on a lead and its excrement taken off. Dogs must not be left enclosed or left alone without the presence of their owners who are legally responsible for them. The Access to the sanitary facilities, the swimming pool and the animation center is forbidden for animals. In compliance with the law 99-5 of 6 January 1999, dogs of the first and second categories are prohibited to access the campsite.

Rentals

Arrival from 4 p.m, departure before 10.30 a.m. A deposit of 300 € in credit card or cash will be requested to guarantee the return of the mobil home without breakage or degradation of the material as well as for the cleanliness of the places (cleaning done by the customer). Each rental contains all kitchen equipment and tableware and bedding except sheets and linen. The tenant is required to check the inventory on arrival and report any abnormality the same day. All equipment listed in the inventory must be returned to the place it occupied when entering the premises. Any repairs made necessary by negligence or poor maintenance during the rental period will be deducted from the deposit. Upon departure, the tenant agrees to make the rental as clean as he found it on arrival. Otherwise, 70 € will be cashed on the deposit. Departures are between 8a.m and 10.30 a.m, after this time, an extra day will be charged. The guarantees are returned after verification of a technician. In case of advanced departure, it must be done before 6.30 p.m to make an inventory for the return of the deposit.

All animals are forbidden in mobile homes.

It is strictly forbidden to have a tent or an extra car.

Cancellations or interruptions of a stay

Camping Montpellier Plage offers an optional cancellation and interruption guarantee in your rental contract. Under conditions, we undertake to refund all or part of the stay to the customers who have subscribed. In case of cancellation, upon the occurrence of an event preventing your departure, notify Camping Montpellier Plage by mail or email of your incapacity to come. If the incident is foreseen in the general conditions, provide within 48 hours all necessary information and supporting documents. **No refund** of a stay canceled in whole or in part will be made to customers who have not subscribed to the cancellation / interruption guarantee.

Visitors

All visitors must be notified at the reception before their arrival. They must present themselves at the reception, deposit an ID card and pay the current rate. They are the campers' responsibility and they must respect the rules of the campsite. Their vehicle will have to park in the avenue. The number of visitors will depend on the number of people on the pitch / mobile home and shouldn't be higher than 8. In August, no visit after 7p.m will be accepted. Access to the pool is forbidden. A bracelet will be attached on their wrist and cut at the departure, against an ID card. They will have to pay the current rate.

Extract of the internal rules

The rules of the campsite are posted at the reception. Anyone entering the campsite must respect it. In the event of a breach of the rules of procedure, the management reserves the right to expel, without notice. Access to the campsite by car is done by reading license plates from 5a.m to midnight. Therefore, traffic is strictly prohibited for vehicles and mopeds from midnight to 5 a.m. During these hours, vehicles must be parked in the car park at the entrance, within the limits of the available places. The speed inside the campsite is limited to 10km / h.

The wearing of a bracelet is mandatory on the wrist to control and limit access to anyone outside and also to optimize the safety of all. It will be placed on each wrist when you arrive and must be returned at the start. Ground fires, barbecues, fireworks and firecrackers are strictly forbidden in the campground (fire brigade). It is strictly forbidden to use fire hoses for any purpose other than that for which they are intended. Anyone using fire extinguishers purposes will be required to pay for it.

Total silence between midnight and 07 a.m.

Pool access: Compulsory bracelet, swimsuit for ladies and young ladies, bathing trunks for men and boys, baby diapers are mandatory. Shorts forbidden. In any case, the campsite cannot be held responsible for any loss, theft of objects, injuries, fire, weather or damage that may occur to holidaymakers or their property during their stay.

In case of dispute and after having entered with relation with the service «customer» of the campsite, any customer of the campsite has the possibility to seize a mediator of consumption, within a maximum of one year from the date of the written complaint, by LRAR, from the operator.

Right of withdrawal

In accordance with the provisions of Articles L.221-18 et seq. of the French Consumer Code, when the booking is made remotely (via the internet, telephone, or any other means of remote communication), the Customer has a period of fourteen (14) days from the date of conclusion of the contract to exercise their right of withdrawal, without having to justify their decision or bear any costs other than those provided for by law. To exercise their right of withdrawal, the Customer must notify the Campsite of their decision by means of an unambiguous statement (by registered letter or email), or via the withdrawal form attached to this contract. In the event of withdrawal within the legal period, the Campsite will refund the Customer the full amount paid, including deposits or any payments already made, no later than fourteen (14) days from receipt of the Customer's decision to withdraw. The refund will be made using the same payment method used by the Customer for the initial transaction, unless expressly agreed otherwise.

However, in accordance with Article L.221-28 of the French Consumer Code, the right of withdrawal cannot be exercised if the accommodation service is to be provided on a specific date or at specific intervals and the stay begins before the end of the withdrawal period, subject to the Customer's express agreement to begin the service. In this case, the Customer acknowledges that they lose their right of withdrawal.

Consumer ombudsman:

In accordance with the provisions of the Consumer Code (Articles L.611-1 et seq. and R.612-1 et seq.), consumers have the right to use the mediation service offered by SA DOMAINE DE SAINT MAURICE free of charge. The designated consumer ombudsman is:

Société Médiation Professionnelle, Siret number 81438535700011 24 RUE ALBERT DE MUN 33000 BORDEAUX FRANCE

saisine@mediateur-consommation-smp.fr
https://www.mediateur-consommation-smp.fr/convention/fnhpa/
In the event of a dispute, consumers may submit their complaint on the mediator's website or by post. SA DOMAINE DE SAINT-MAURICE certifies that it is affiliated with the above consumer mediation scheme, in accordance with the certificate of affiliation on our website.